



Session d'information LIFE

7 avril 2020

Nadia LAMHANDAZ – EASME, unité LIFE -
Nadia.LAMHANDAZ@ec.europa.eu

Aurore LOPEZ – NEEMO – aurore.lopez@neemo.eu



EASME

Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises



1. Généralités sur le programme
 2. Points importants pour l'appel à projets 2020
 3. Le processus de soumission et critères d'attribution
 4. Principaux écueils à éviter
- Annexes

*LIFE Info Day
France
7 avril 2020*



EASME
Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises



Le programme LIFE 2014-2020

Nadia LAMHANDAZ
Unité LIFE, EASME

*LIFE Info Day
France
7 avril 2020*



EASME
Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises

Objectif de LIFE



“To contribute to: the implementation, update and development of the EU environmental and climate policy and legislation”



L'Instrument Financier pour l'Environnement

LIFE 2014 – 2020 objectifs

- Contribuer à une **économie efficace** dans l'utilisation des ressources, **bas carbone** et **résiliente** au changement climatique;
- **Protéger** et **améliorer** la qualité de l'**Environnement**; maintenir et accroître la **biodiversité** des eco-systèmes
- Améliorer le développement et le déploiement de la **politique** et de la **réglementation** de l'**Union** en matière d'**Environnement et de Climat**
- **Mieux intégrer** les objectifs environnementaux aux **autres politiques de l'Union**
- Améliorer la **gouvernance** en matière d'environnement et de climat à tous les niveaux
- Mettre en œuvre **7e Programme d'Action pour l'Environnement (PAE)**

LIFE depuis 1992...

- **LIFE 1992-2013:** plus de 4700 projets dans les domaines :
 - Nature & biodiversité
 - Autres secteurs de l'environnement et gouvernance
 - Information en matière d'environnement
- **LIFE de 2014 à 2020,** deux sous-programmes pour :
 - L'Environnement
 - Le Climat



LIFE 2014-2020 – Domaines prioritaires

Sous-programme Environnement

- Environnement & Efficacité d'utilisation des ressources (ENV-RE)
- Nature & Biodiversité (NAT, BIO)
- Gouvernance & Information (GIE)



LIFE10 ENV/PL/000661



LIFE12 INF/BE/000459



LIFE05 NAT/FIN/000105



LIFE10 ENV/RO/000729



LIFE05 NAT/FIN/000104

LIFE 2014-2020 – Domaines prioritaires

Sous-programme Action pour le Climat

- Atténuation du changement climatique (CCM)
- Adaptation au changement climatique (CCA)
- Gouvernance & Information (GIC)



LIFE07 ENV/S/000908



LIFE07 INF/E/000852



LIFE09 ENV/IT/000186



LIFE10 ENV/ES/000456

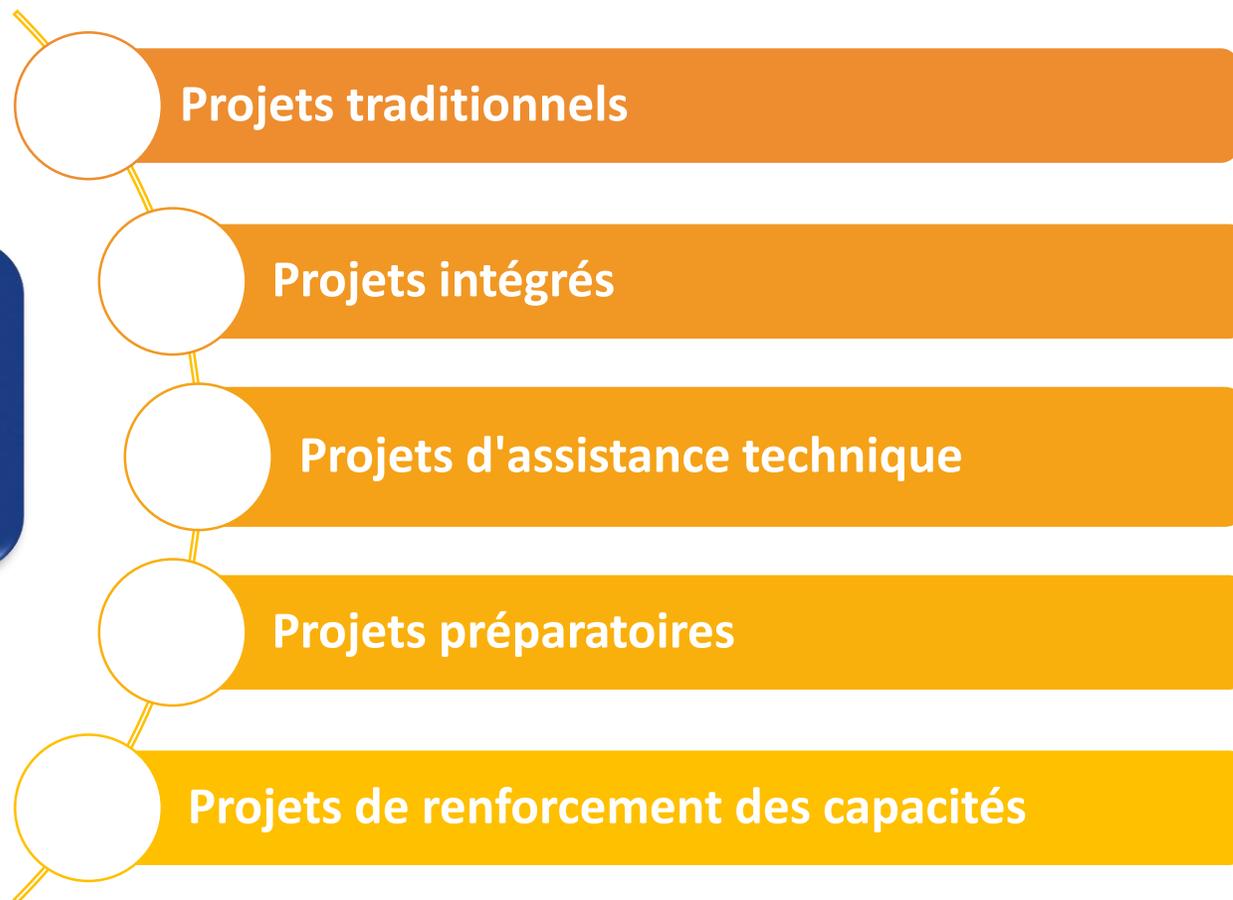
Types de financements



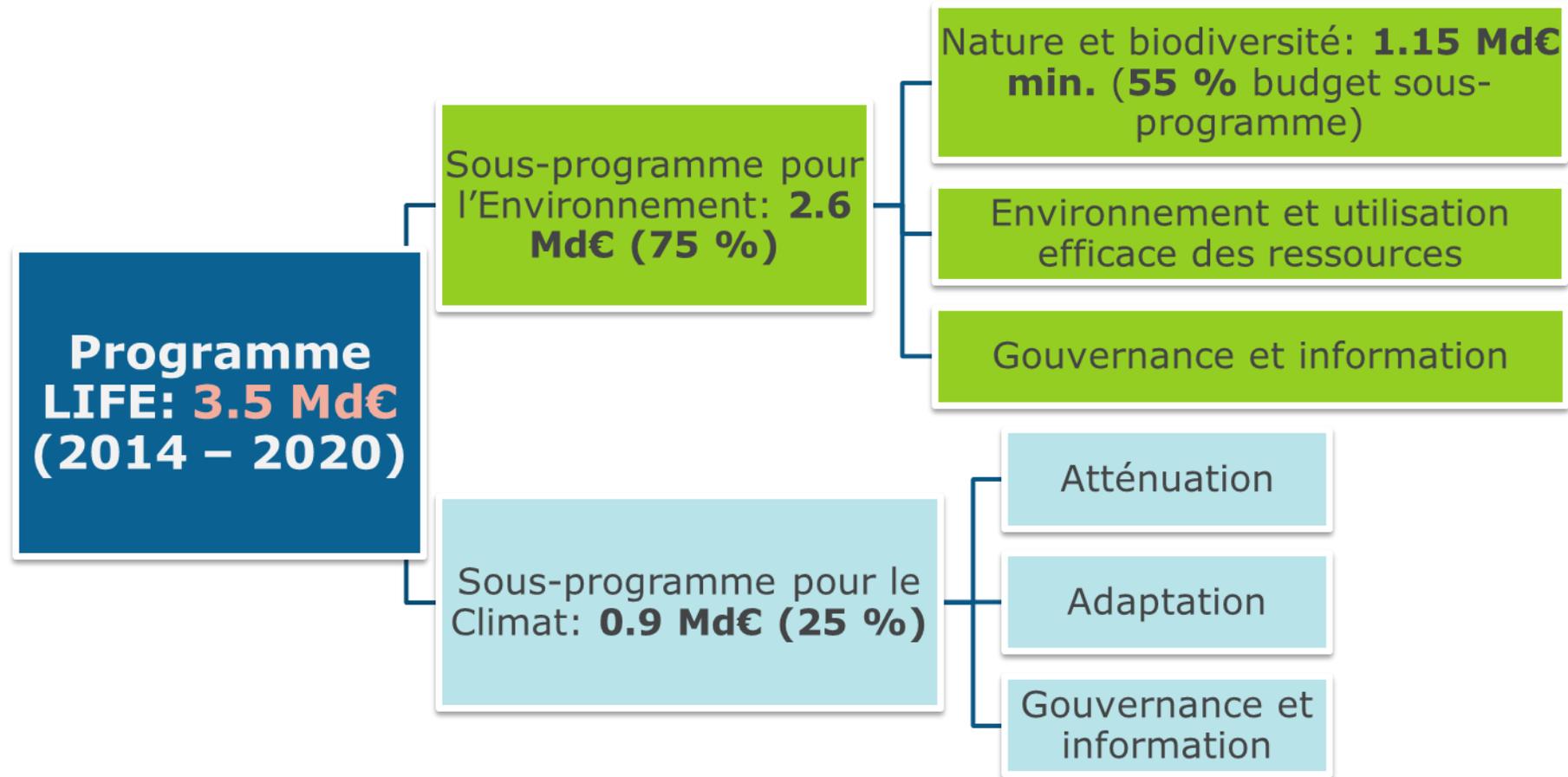
2014-2020
3,5 Md€



Types de projets



LIFE 2014-2020 – Domaines prioritaires et budget



LIFE 2018-2020 MAWP– Budget disponible

Budget restant pour la période 2018 - 2020: 1.66 Milliards d'€

1,24 milliards d'€ pour le sous-programme ENV (413 M€/an)

0,41 milliards d'€ pour le sous-programme CLIMA (137 M€/year)



LIFE08 NAT/BG/000279



LIFE09 ENV/AT/000226



LIFE08 NAT/RO/000500



LIFE07 ENV/ES/000829



LIFE08 ENV/E/000135

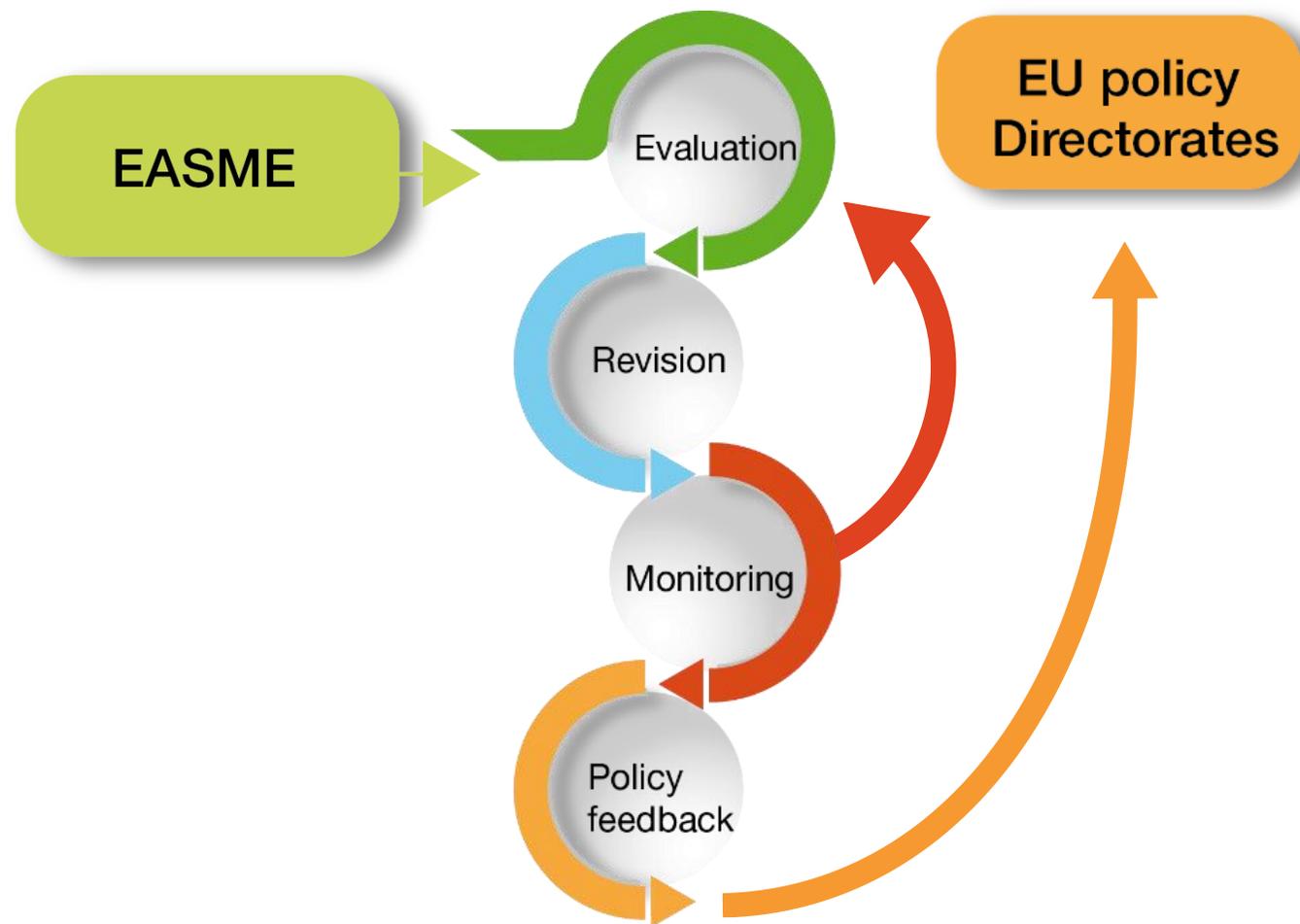
LIFE 2018-2020 – zone géographique des interventions

- Sur les **territoires couverts par le Traité sur l'Union Européenne**
- Activités hors Union & PTOM possibles si le bénéficiaire coordinateur est basé dans l'UE et les actions portées hors UE sont nécessaires pour réaliser les objectifs de LIFE
- Coopération avec des organisations internationales possible si nécessaire pour atteindre les objectifs du programme LIFE
- Activités hors UE pouvant être incluses sous conditions spécifiques

Spécificités du programme

- **Candidats:** entreprises, ONGs, administrations publiques, secteur privé non commerciale
- Grande attention portée au potentiel de **réproduction /transfert** des résultats du projet et de sa **pérennité**
- Le programme ne finance pas:
 - Les travaux de recherche (=> H2020)
 - d'importantes infrastructures ou les projets de développement régional et local (=> fonds structurels et agricoles)
- **Accompagnement et suivi** par la Commission/EASME et l'équipe de suivi externe (NEEMO)

Qui fait quoi dans LIFE?



LIFE 2014 – 2020 : cadre légal

- **Règlement LIFE** (Règlement UE 1293/2013 du 20/12/2013)
- **Programme de travail pluriannuel (PTP) LIFE 2018-2020** (Décision de la Commission EU 2018/210 du 12/02/2018)
- **Conventions de subvention des bénéficiaires** (incluant les Conditions Générales) ou **accords avec des banques**

Projets traditionnels

- **Pour qui?** PME, ONGs, administrations publiques établies dans l'UE
- **Pour quoi?**
 - ⇒ Poursuite des objectifs généraux et spécifiques des domaines prioritaires
 - ⇒ Contribution aux **priorités thématiques** et **thèmes de projets** (sous-programme ENV) du PTP 2018-2020.
 - ⇒ Contribution aux **domaines stratégiques** et **domaines d'actions** (sous-programme CLIMA) du PTP 2018-2020.
- **Taille moyenne:** 1 à 5 bénéficiaires; contribution UE: 500 k€ à 1.5 M€
- **Taux de cofinancement : max 55%** (PTP 2018-2020), avec 2 exceptions:
 - ⇒ Projets NAT/BIO: max. 60%
 - ⇒ Projets NAT ciblant des habitats et espèces prioritaires et consacrant plus de 50% de leur budget pour des actions concrètes de conservation : max. **75%**

Projets traditionnels – type de projets (1/3)

Diffusion de bonnes pratiques

“... applies appropriate, cost-effective, state-of-the-art techniques and methods for the conservation of species/habitats.”



Tester et évaluer des techniques ne doit pas faire partie de ces projets visant le déploiement des meilleurs techniques disponibles. Le suivi et l'évaluation sont cependant obligatoires.

Projets traditionnels – type de projets (2/3)

Projets de demonstration

“... puts into practice, tests, evaluates and disseminates actions, methods or approaches that are new or unfamiliar in the project’s specific context and that could be applied elsewhere in similar circumstances.”



Le suivi, l'évaluation et la dissémination font partie intégrantes de ces approches visant à démontrer la validité d'une méthode ou approche dans un contexte nouveau.

Projets traditionnels – type de projets (3/3)

Projets pilotes

“...apply a technique or method that has not been applied or tested before, or elsewhere, that offer potential environmental or climate advantages compared to current best practice and that can subsequently be applied on a larger scale to similar situations.”



Gouvernance et information

“...aim at supporting communication, dissemination of information and awareness raising in the fields of the sub-programmes for Environment and Climate Action.”



Projets intégrés (PI)

Pour qui ?

Principalement les administrations publiques et autres organisations actives dans le domaine de l'environnement et du climat et capables de coordonner en plus du projet intégré LIFE des actions complémentaires financées par des fonds additionnels privés et publics (de préférence européens)

Pour quoi ?

Mise en oeuvre des plans et stratégies de l'UE; grande envergure; actions complémentaires avec cofinancement additionnel; engagement des parties prenantes

Taille Moyenne : 2 à 10 bénéficiaires; contribution UE: 10 à 15 M€; environ 3 PIs par Etat Membre

Taux de cofinancement : 60%

Projets d'assistance technique (TA)

Pour qui ?

Porteurs de projets désirant soumettre une proposition de projet intégré et nécessitant d'une assistance pour finaliser la proposition

Pour quoi ?

Soutien à l'élaboration de la proposition de projet intégré; dépôt de candidature pour la TA un an avant ou la même année que le dépôt de la proposition de projet intégré

Taille moyenne : 1 % maximum du budget alloué au projet IP => maximum 100 k€

Taux de co-financement : 60%

Projets préparatoires (PRE)

Pour qui?

Secteur public, ONGs, agences privées impliquées dans le domaine de l'Environnement et du climat

Pour quoi?

Répondre à des besoins spécifiques pour le déploiement de la politique européenne pour l'environnement et le climat

Taille moyenne (sous le PTP 2014-2017): €250,000 - €1,200,000

Taux de cofinancement: 60%

Instrument financiers (FI)

Pour qui?

Principalement les PME actives dans le domaine de l'Environnement et du Climat (NCFF/PF4EE), administrations publiques souhaitant améliorer leur efficacité énergétique (PF4EE).

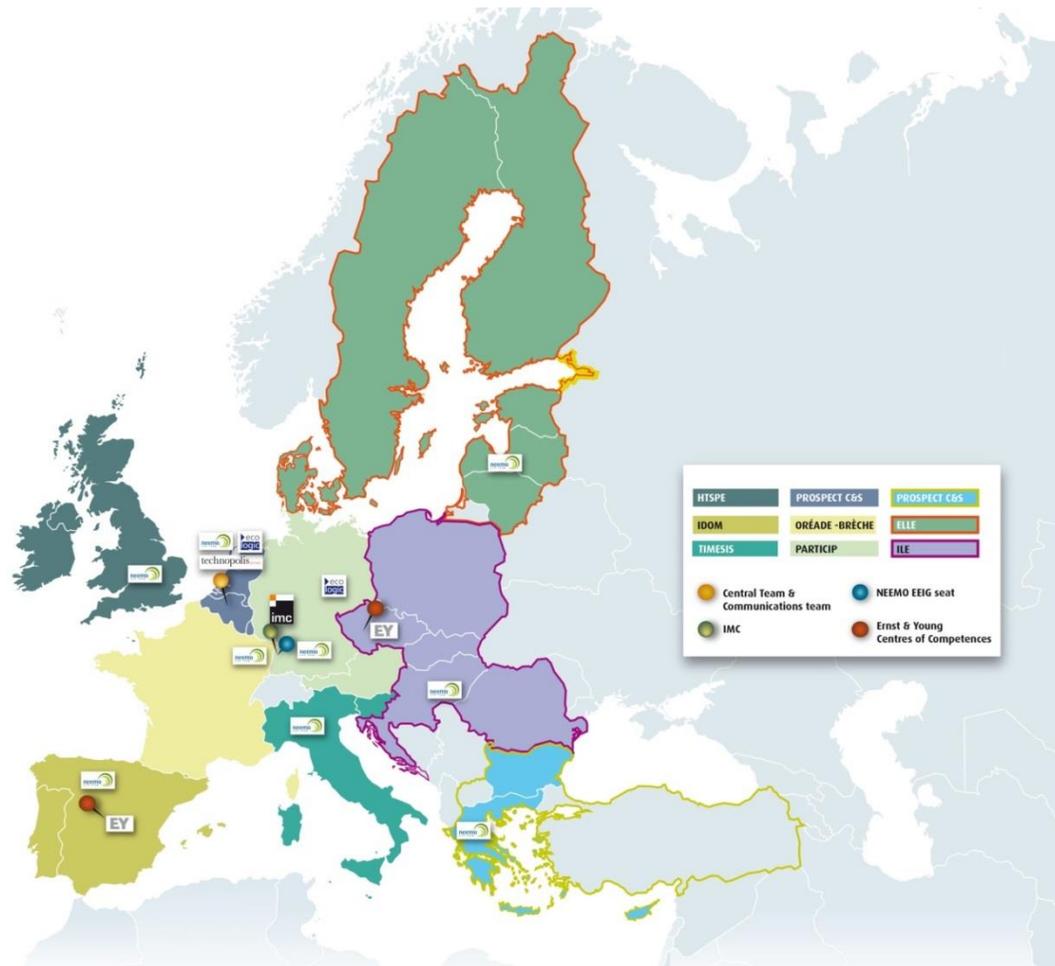
Pour quoi?

Crédits, garanties bancaires... pour des projets en faveur de l'environnement et du climat.

Taille moyenne

1 bénéficiaire; contribution UE: 5 à 10 M€ (NCFF)

Qui est NEEMO?



www.neemo.eu

Rôle de NEEMO

- Mission d'assistance pour le suivi/évaluation des projets LIFE:
 - Vérification du respect des règles LIFE (administratif, financier, communication)
 - Suivi/vérification des progrès techniques
 - Impact et pertinence du projet en matière de politique
- Appui à l'organisation de réunions/colloques thématiques
- Analyses, études thématiques
- Missions d'assistance diverses auprès de la Commission/EASME (actions de promotion et communication, KO meetings, Info Days, etc.)



Séance de questions/réponses



Points importants pour l'appel à projet LIFE 2020

Nadia LAMHANDAZ
Unité LIFE, EASME

• *LIFE Info Day
France
7 avril 2020*



EASME
Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises



Appel à projets 2020: mesures prises dans le contexte de Covid-19

- Dates de soumissions des propositions de projets reportées d'un mois
- Possibilité étendue de réunions bilatérales entre porteurs de projets et EASME
- Support pour initiatives locales et attention particulière portée aux start-ups
- Exigences allégées dans les Conditions Générales, etc.

Pour plus d'information:

<https://ec.europa.eu/easme/en/section/life/calls-proposals>



“We understand that during these times of the COVID-19 pandemic, it will be a challenge for many applicants to participate in this year’s LIFE call for proposals. That is why we have taken a number of measures to make it easier for you to apply”

- Angelo Salsi, Head of the LIFE unit at EASME

LIFE 2020 – calendrier prévisionnel et budget

LIFE Call 2020 opening: 2 April 2020

AREA	CLOSING C.N.	CLOSING Full P.	BUDGET 20	~ % vs 2019
CLIMATE	n.a.	06-Oct-2020	€ 74 Mill.	+ 31 %
ENV-RE	14-July-2020	Feb-2021	€ 84 Mill.	+6.3%
NAT	16-July-2020	Feb-2021	€ 143 Mill.	+ 4.4%
GIE	16-July -2020	Feb-2021	€ 11 Mill.	+ 33 %
IPE	06-Oct -2020	March-2021	€ 103 Mill.	+ 6%
IPC	06-Oct -2020	March-2021	€ 35 Mill.	+ 26%
TAE*	n.a.	16-July -2020	€ 1 Mill	+ 4%
TAC*	n.a.	16-July -2020	€ 0,35 Mill	+ 6%

*: The **submission process** is explained in the [Participant Portal Online Manual](#) (together with detailed instructions for the IT tool)

Nouveauté: Soutien financier à des entités tiers parties prenante des projets traditionnels LIFE

Les projets peuvent budgéter un soutien financier à des entités tiers (par exemple des associations à but non lucratif, autorités locales ou groupes de citoyens) pour la mise en place d'initiatives locales qui contribuent aux objectifs du projet.

Le cas échéant, les porteurs de projets doivent expliquer:

- La raison de l'intervention par l'entité tiers et les résultats attendus ;
- La manière dont le soutien sera mis en place (par exemple les critères de sélection de l'entité externe) ;
- Lister clairement les types d'activités pour lesquelles les tiers pourront recevoir un soutien financier.

Nouveauté: Soutien financier à des entités tiers parties prenante des projets traditionnels LIFE

Les conditions sont explicitées dans l'article II.12 du contrat de subvention 2020.

Le support financier ne peut dépasser 20 000 EUR par entité et un total de 100 000 EUR de coûts éligibles.

Ces montants sont à budgéter dans le budget sous la forme *F7 Other costs* en indiquant clairement qu'il s'agit d'une provision pour le soutien financier à des entités tiers.

Soutien aux start-ups

Le programme LIFE soutient l'innovation et la mise sur le marché de solutions portées par des start-ups dynamiques.

Dans ce contexte, les projets LIFE peuvent constituer des cellules d'incubation (à risque limité), qui permettent à ces entreprises de bénéficier d'expertise et de moyens financiers, techniques et commerciaux adéquats.

Le programme LIFE encourage les propositions dont le partenariat combine l'expertise d'entreprises bien établies sur leur marché avec le dynamisme de start-ups cherchant à commercialiser leur solution.

Mesures de conservation sur des terrains privés

Les soumissionnaires sont invités à envisager des mesures de conservation sur des terrains privés dans le montage de leurs projets. Afin de faire le point sur les connaissances en la matière, par exemple :

- Alternatives pour soutenir la conservation sur terrains privés : http://ec.europa.eu/environment/archives/life/publications/lifepublications/generalpublications/documents/support_land_conservation.pdf
- Projets préparatoires LIFE:
 - Land is For Ever (<http://landisforever.eu>)
 - European Land Conservation Network (<http://elcn.eu>) financé pour poursuivre le développement d'initiatives de conservation sur terrains privés.



Invertébrés

Les soumissionnaires sont invités à œuvrer pour la conservation des invertébrés au travers de :

- L'initiative communautaire sur les pollinisateurs (par exemple par la promotion de la diversité culturelle, l'utilisation d'alternatives à l'utilisation des pesticides, la collecte et le suivi de données sur les pollinisateurs, etc.)
- Approche par espèce: viser les espèces de l'annexe de la Directive Habitats et de la liste rouge de l'EU
- Approche par habitat: attention particulière aux groupes d'invertébrés dans les projets de restauration d'habitats.



Listes rouges de l'UE et l'UICN

Les porteurs de projet sont encouragés à présenter des projets visant la conservation des:

espèces ou habitats menacés qui ne sont pas inclus dans les annexes de la directive «Habitats», mais qui sont classés parmi:

- les espèces européennes «menacées d'extinction» ou
- sur les listes rouges européennes pour les espèces ou les habitats ou
- sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature pour les espèces qui ne sont pas couvertes par les listes rouges européennes.

Travailler avec les volontaires via ESC

Les appels à projet ESC via LIFE sont terminés, et sont désormais gérés par la DG EAC

ESC permet de travailler avec des jeunes (18 à 30 ans) pour répondre à des défis de l'Europe.

Appel ESC 2020: importance plus grande accordée aux enjeux environnementaux et climatiques, dont la prévention, l'anticipation et la récupération face aux catastrophes (mais non la gestion immédiate des catastrophes) https://ec.europa.eu/youth/sites/youth/files/european-solidarity-corps-guide_2020_en.pdf

Info complémentaires:

https://europa.eu/youth/solidarity/organisation_info_en

https://ec.europa.eu/youth/annual-work-programmes_en

Indicateurs d'impact

- Les indicateurs d'impacts sont nécessaires pour mesurer les impacts de chacun des projets et du programme LIFE
- Lors de la soumission des propositions, chaque candidat doit identifier les indicateurs adaptés au projet et compléter un formulaire Excel simple, d'une page.
- Une fois sélectionné, chaque projet devra compléter une série d'indicateurs (KPI) durant et après la fin du projet (base de données KPI)
- Des indicateurs sociaux et économiques sont obligatoires pour tous les projets.

« Facts »

FAIT no. 1: la compétition est importante pour obtenir le financement LIFE...

FAIT no. 2: ... mais pas financement LIFE sans soumission!

FAIT no. 3: monter un projet requiert temps et moyens

FAIT no. 4: les propositions rejetées sont souvent celles qui ont manqué de préparation mais dans d'autres cas elle sont tout simplement de moins bonne qualité que les autres (et le financement est limité)



Séance de questions/réponses



Processus de soumission et critères d'attribution

Nadia LAMHANDAZ
Unité LIFE, EASME

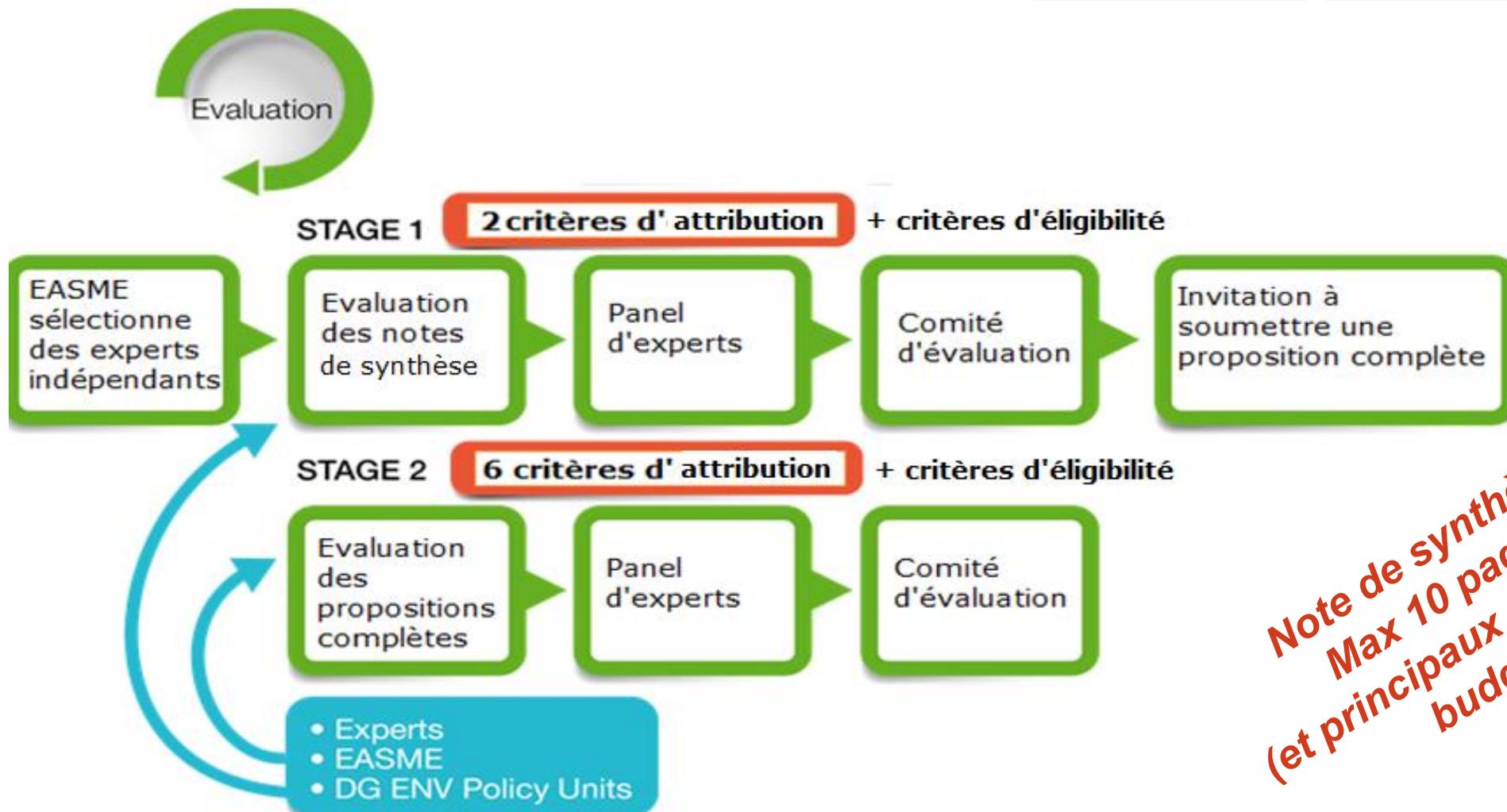
- *LIFE Info Day
France
7 avril 2020*



EASME
Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises

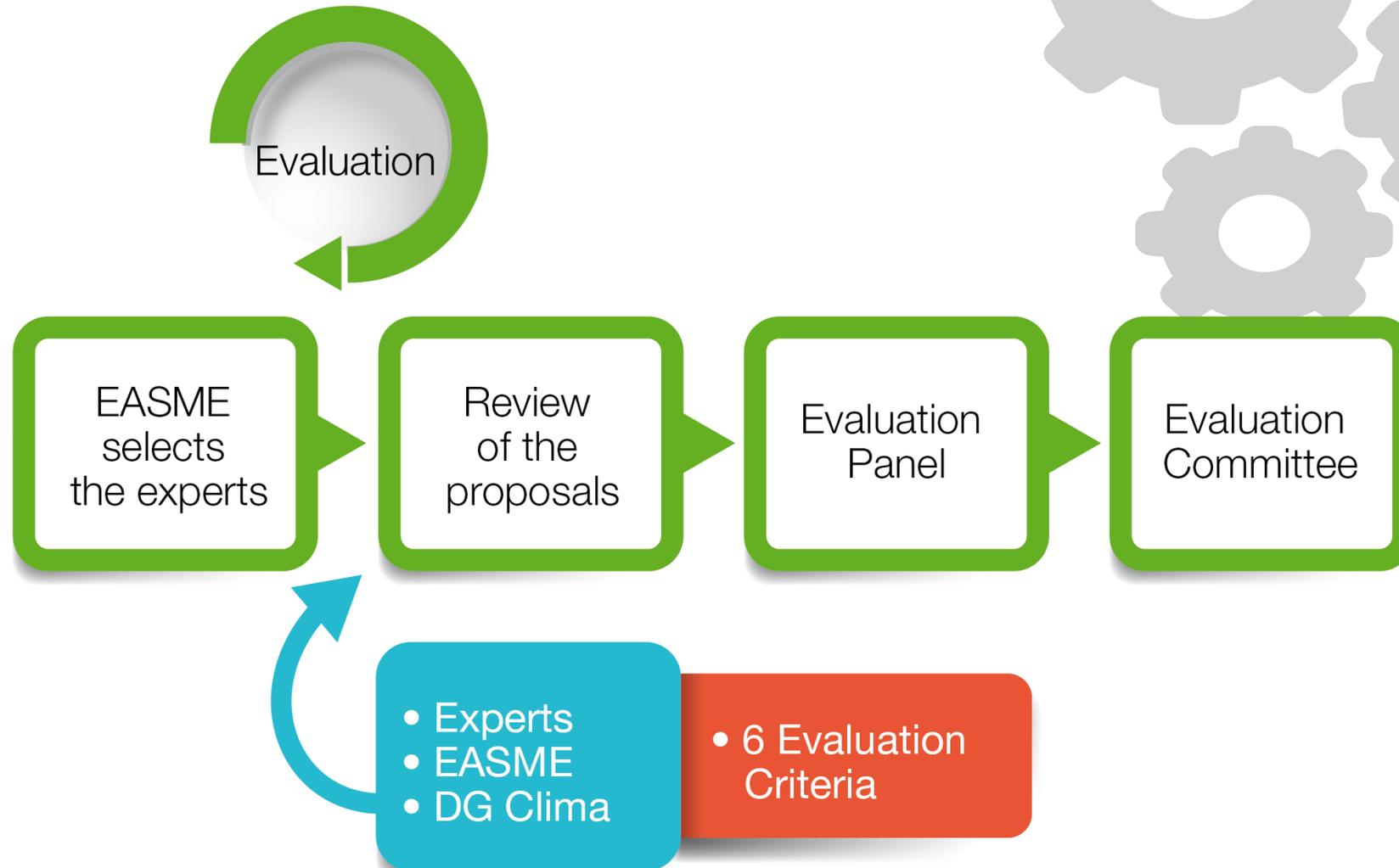


Sous-programme Environnement : deux étapes



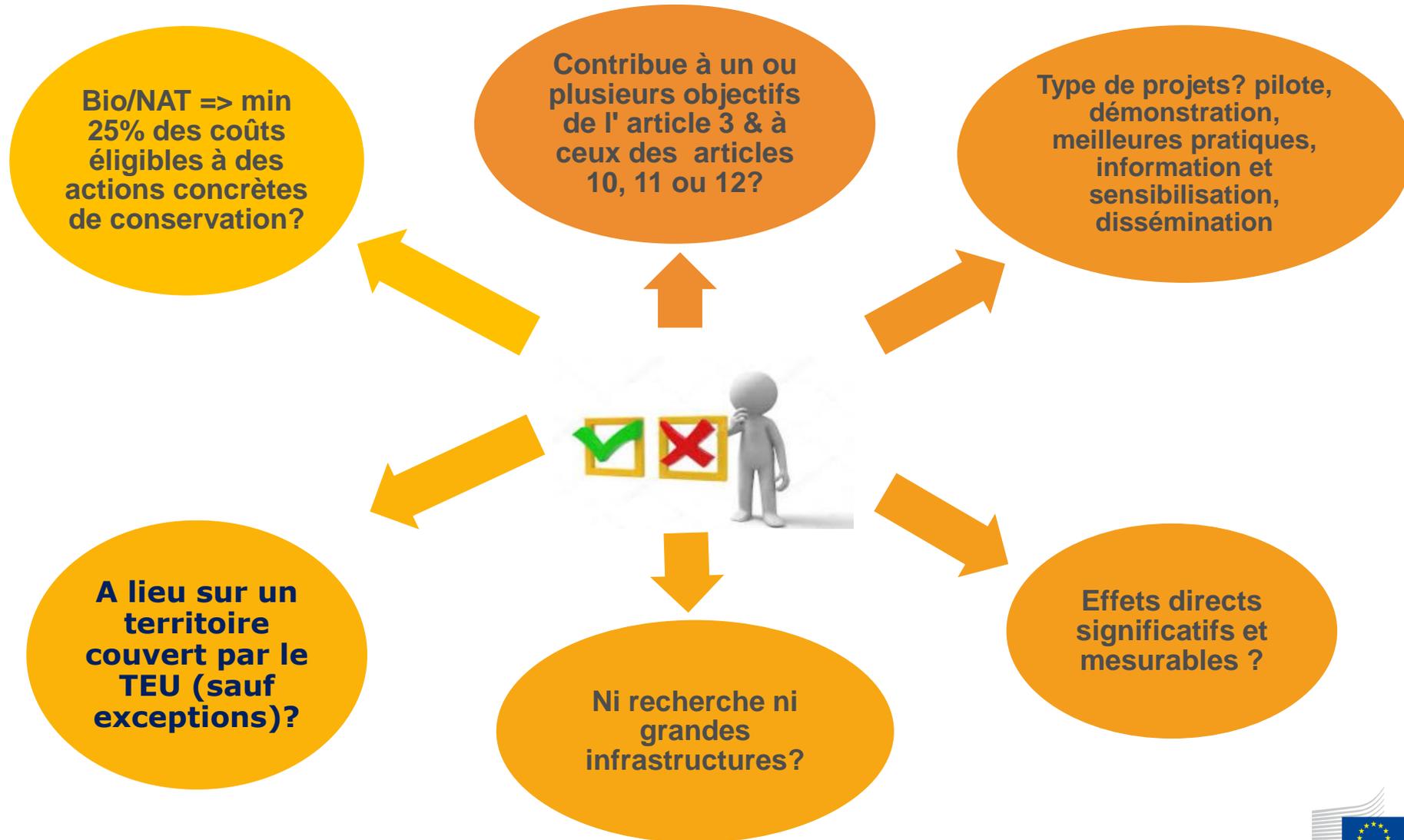
*Note de synthèse
Max 10 pages
(et principaux postes du budget)*

Sous-programme Climat: une seule étape



Focus sur le sous-programme Environnement : procédure en deux étapes

1^{ère} étape: Note de synthèse critères d'éligibilité



1ère étape: Note de synthèse

critère d'attribution

<i>Critères d'attribution relatifs aux notes de synthèse</i>	Note min. requise	Note max.
1. Qualité générale de la proposition	5	20
2. Valeur ajoutée pour l'UE	10	30
Note globale	15	50

- Les notes de synthèse seront classées en fonction de leurs qualités
- Les mieux classées et dont la somme des contributions UE demandées représente 2 à 2,5 fois le budget disponible seront invitées à soumettre une proposition complète.

1ère étape: Note de synthèse

Contenu (i)

- Information sur le candidat soumissionnaire et ses partenaires (et autres sources de cofinancement)
- Description du/des problème(s) ciblé(s)
- Objectifs
- Résultats et impacts escomptés
- Description des actions
- Durabilité des résultats



1ère étape: Note de synthèse

Contenu (ii)

- Risques et contraintes
- Valeur ajoutée pour l'EU (contribution aux objectifs et priorités établis dans l'appel)
- Explication sur le type de projet
- Budget indicatif =>  **Max + 10% de contribution UE si invité à soumettre une proposition complète**

~~Engagements signés (mandats etc)
Cartes, photos, attachements~~

10 pages en tout!

1ère étape: Note de synthèse

A NOTER !

- La note de synthèse peut être modifiée, validée et (re)soumise autant de fois que nécessaire jusqu'à la date limite de dépôt
 - => ! Ne pas attendre la date limite !
- Chaque nouvelle soumission écrase le contenu de la précédente (les précédentes versions n'étant pas archivées)

2ème étape : proposition complète - critères d'attribution

Sous-programme ENV

		Note minimale requise (*)	Note maximale
1	Cohérence et qualité techniques	10	20
2	Cohérence et qualité financières (y compris rapport qualité/prix)	10	20
3	Portée et qualité de la contribution aux objectifs spécifiques des domaines prioritaires du sous-programme LIFE «Environnement»	10	20
4	Durabilité (poursuite, reproduction, transfert)	8	15
	Note globale (minimale requise)	50 (*)	
5	Contribution aux thèmes de projets	—	0 ou 5 ou 10
6	— Synergies [y compris mécanismes à objectifs multiples et intégration/complémentarité) (max. 8 points), marchés publics écologiques (max. 1 point), label écologique (max. 1 point) et exploitation des résultats de recherches de l'Union (max. 1 point)] — Transnational (max. 4 points)	—	15
	Note maximale		100

Cohérence financière et technique et qualité

Valeur pour l'UE

Points supplémentaires

2ème étape : proposition complète - critères d'attribution

Sous-programme Climat

		Note minimale requise (*)	Note maximale	
1	Cohérence et qualité techniques	10	20	Cohérence financière et technique et qualité
2	Cohérence et qualité financières (y compris rapport qualité/prix)	10	20	
3	Portée et niveau de qualité de la contribution au sous-programme LIFE pour les domaines prioritaires en matière d'action pour le climat et les objectifs spécifiques connexes figurant aux articles 14, 15 et 16 du règlement LIFE	10	20	Valeur pour l'UE
4	Durabilité (poursuite, reproduction, transfert)	8	15	
	Note globale (minimale requise)	50 (*)		
5	Contribution aux domaines stratégiques «Action pour le climat» énoncés à la section 4	—	0 ou 5	Points supplémentaires
	Contribution aux domaines d'action détaillés figurant dans les appels à propositions annuels LIFE relatifs à l'action pour le climat	—	0 ou 5	
6	— Synergies [y compris mécanismes à objectifs multiples et intégration/complémentarité] (max. 3 points), marchés publics écologiques (max. 1 point), label écologique (max. 1 point) et exploitation des résultats de recherches de l'Union européenne (max. 1 point)]	—	15	
	— Transnational (max. 4 points)			
	Note maximale		100	

Calendrier indicatif pour le sous-programme Environnement



Séance de questions/réponses





Principaux écueils à éviter

Aurore LOPEZ
NEEMO

*LIFE Info Day
France*

7 avril 2020



EASME
Executive Agency
for Small and Medium-sized Enterprises

Critère 1 – “cohérence et qualité technique”

- Le contexte initial est décrit de façon insuffisante et/ou trop globale:
 - Des informations clés manquent dans la proposition pour proprement évaluer les problèmes ciblés par le projet
 - Les informations qualitatives et quantitatives fournies sont insuffisantes pour décrire le point de départ du projet, les menaces identifiées et l'état de l'environnement initial,
 - La proposition ne présente pas de façon satisfaisante les résultats de recherches ou expériences passées,
- Les liens entre menaces à l'environnement, problèmes, objectifs, actions et résultats attendus ne sont pas correctement explicités
- La proposition manque globalement de cohérence et de clarté, notamment en terme de planning

Critère 1 – “cohérence et qualité technique”

- La description des actions et des livrables est insuffisante
- Les résultats attendus ne sont pas quantifiés
- Les méthodes de suivi/évaluation des progrès/résultats/impacts ne sont pas définies (pas d'indicateurs listés)
- Les activités de communication et de dissémination sont décrites par une succession de tâches sans mention d'une stratégie globale ainsi que d'objectifs et cibles
- La proposition n'est pas convaincante en termes d'implication des parties prenantes et publics cibles (pour la réussite et la pérennité du projet)

Critère 1 – “cohérence et qualité technique”

Contexte pré-
opérationnel clair

Résultats quantifiés
et clairement liés
aux problèmes
environnementaux

Actions et les
livrables
suffisamment
détaillés

Stratégie de
communication et
de dissémination
claire

Cibles du projet,
parties prenantes et
partenaires
identifiés

Plan d’actions
cohérent avec les
objectifs visés

Critère 2 – qualité et cohérence financière

- Le budget n'est pas suffisamment justifié ou cohérent
- Certains coûts ne sont pas assez détaillés:
 - Coûts de personnel décrits de manière trop générale – e.g. “ingénieur”
 - Montant globaux élevés manquant de détails
- Coûts mal classés dans les catégories budgétaires:
 - La plupart des équipements prévus existent déjà sur le marché ≠ prototype
 - Prototype vs équipement → amortissement
 - Dépenses soumises à amortissement prévues dans des catégories autres que infrastructures/équipements

Critère 2 – qualité et cohérence financière

- Coûts de gestion du projet non réalistes (excessifs ou trop faibles)
- Description technique de certaines actions clés insuffisante pour évaluer le budget
- Le rapport qualité/prix de la proposition est questionnable:
 - Equilibre coûts de personnel vs. autres types de coûts non satisfaisant (ex: coûts de personnel élevés pour des travaux de recherches documentaires)
 - Certaines dépenses sont surestimées.
 - Les taux journaliers (personnel) ne sont pas cohérents avec les pratiques du pays.

Critère 2 – qualité et cohérence financière

Cohérence entre la description technique et les budgets

Décrire en détail les postes des dépenses importantes

Suivre les guidelines LIFE pour la classifications des coûts

Eviter les coûts de gestion du projet excessivement élevés ou bas

Estimer les taux jour (personnel) et les dépenses en cohérence avec le marché

Critère 3 – valeur ajoutée européenne: contribution du projet aux objectifs prioritaires de chaque sous-programme

- La proposition ne mentionne/quantifie pas complètement les impacts environnementaux attendus (en incluant toutes les étapes du cycle de vie) et/ou les données correspondant à la situation initiale ciblée
- La contribution du projet aux priorités politiques de l'UE ne figure pas clairement dans la candidature
- La proposition ne décrit pas dans quelle mesure le projet participe au développement de la politique environnementale européenne, ni comment les résultats peuvent être intégrés dans les politiques régionales/nationales

Critère 3 – valeur ajoutée européenne: contribution du projet aux objectifs prioritaires de chaque sous-programme

- Le projet n'est pas suffisamment convaincant sur sa capacité à générer des impacts substantiels et durables
- Une contribution complémentaire du projet à une ou plusieurs des d'autres domaines prioritaires de LIFE n'est pas indiquée
- Les impacts socio-économiques ne sont pas suffisamment détaillés

Critère 3 – conseils...

Identifier les impacts du projet selon une approche cycle de vie

Décrire toute contribution complémentaire aux domaines prioritaires de LIFE

Réfléchir à la contribution du projet en termes de développement de politiques

Ne pas laisser de côté les enjeux socio-économiques

Compléter avec soin la table des indicateurs, quantifier avec soin les valeurs de départ et résultats attendus

Critère 4 – valeur ajoutée européenne: pérennité (continuité, reproductibilité, transfert)

- La stratégie pour assurer la pérennité des résultats n'est pas décrite (e.g. moyens financiers) ; il n'y a pas de preuves que les résultats seront maintenus après le projet
- La proposition manque d'actions concrètes ou d'explications sur la manière dont les résultats du projet seront reproduits et/ou transférés pendant et après le projet.
- L'approche proposée n'est pas réaliste ou suffisamment ambitieuse pour atteindre une masse critique et une diffusion large.
- Les actions de dissemination ne sont pas suffisamment développées ou leur stratégie n'est pas suffisamment aboutie pour atteindre et impliquer les acteurs pertinents d'autres secteurs ou régions

Critère 4 – valeur ajoutée européenne: pérennité (continuité, expansion, transferts)

Prévoir des actions visant spécifiquement la reproduction des résultats du projet.

Présenter une stratégie ambitieuse et crédible sur la valorisation des résultats à long-terme

Présenter une stratégie ambitieuse et crédible sur la valorisation des résultats à long-terme

Aller au-delà de la communication et du réseautage

Critère 5 – valeur ajoutée européenne: contribution aux thématiques du projet

- La proposition ne traduit pas suffisamment en quoi le projet est démonstratif ou pilote (première expérience à l'échelle européenne) (ENV-RE).
- Le projet ne répond pas clairement à au moins une thématique prioritaire.

Mettre en avant
l'aspect innovant du
projet

Identifier les points
communs avec des
projets similaires et
décrire l'importance
des différences

Expliquer clairement si
et comment le projet
est contribue à 1 ou
au plus 2 des thèmes
de projet sélectionnés.

Critère 6 – valeur ajoutée européenne: pérennité approches à objectifs multiples, synergies, intégration – transnationalité – marchés « écologiques », exploitation des résultats

- La proposition ne démontre/explique pas clairement comment le projet va :
 - Développer des synergies avec d'autres politiques communautaires au-delà des thématiques environnementales/climatiques.
 - Déployer un mécanisme d'exécution assurant l'intégration des objectifs environnementaux dans d'autres domaines stratégiques
- Le projet n'inclut pas d'exploitation de résultats des projets de recherche et d'innovation financés par Horizon 2020 ou par des programmes-cadres de l'UE

Critère 6 – valeur ajoutée européenne: pérennité approches à objectifs multiples, synergies, intégration – transnationalité – marchés « écologiques », exploitation des résultats

- La proposition ne présente pas de mécanismes garantissant la prise en compte de critères écologiques dans les passations de marchés
- Le projet est mis en œuvre dans un seul état membre et ne prévoit pas de coopération transnationale. Attention ce critère prévoit une gradation des points en fonction du type de coopération transnationale.

Critère 6 – valeur ajoutée européenne: pérennité approches à objectifs multiples, synergies, intégration – transnationalité – marchés « écologiques », exploitation des résultats

Expliquer en détail les principes de marchés publics écologiques qui seront utilisés

Inclure les résultats d'autres programmes cadres de l'UE

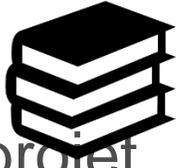
Si possible, prévoir des coopérations transnationales et les justifier dans la proposition

Expliquer en détail comment les résultats du projet seront intégrés à d'autres politiques communautaires ou des synergies créées

Lier le projet à des résultats de recherche établis (ENV)

Nota Bene...

- Lisez attentivement les guides mis à disposition des candidats
- Assurez-vous que LIFE est bien le programme approprié pour votre projet.
- Prenez connaissance de l'ensemble des exceptions qui s'appliquent peut-être à votre projet
- Veillez à la cohérence du budget avec la description du contenu technique et au rapport coût/efficacité des actions proposées
- Proposer uniquement des actions qui répondent directement aux objectifs du projet
- Pour rappel, si votre projet ne répond pas à un sujet prioritaire, moins de points vous seront accordés!



La phase de sélection de LIFE est difficile et approfondie mais les retours d'expérience à venir vous démontreront l'intérêt et les bénéfices de la conduite d'un projet LIFE.

Sources d'information EASME :

<https://ec.europa.eu/easme/en/life>

Funding opportunities

Environment sub-programme

Funding for nature conservation projects in particular in the areas of biodiversity, habitats and species.

Climate action sub-programme

Funding for projects in the areas of renewable energies, energy efficiency, farming, land use, and peatland management.

Calls for proposals

Timetables and application packages.

Who can apply?

Anyone registered in the EU: private entities, public bodies and NGOs

How to apply?

Guidelines for applicants, calls for proposals, national contact points

FAQs

Frequently asked questions, guidelines and tips

Et le site internet du ministère de l'environnement :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#e4>

Séance de questions/réponses



Merci



© European Union 2020

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.

